

L'ecclésiologie de saint Basile

In: Échos d'Orient, tome 21, N°125, 1922. pp. 9-30.

Citer ce document / Cite this document :

Batiffol Pierre. L'ecclésiologie de saint Basile. In: Échos d'Orient, tome 21, N°125, 1922. pp. 9-30.

doi : 10.3406/rebyz.1922.4312

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_1146-9447_1922_num_21_125_4312

L'ecclésiologie de saint Basile

I

Césarée de Cappadoce, dont saint Basile est devenu évêque en 370, est au cœur de l'Asie Mineure une vieille grande Eglise (1). Au III^e siècle, la lettre de son évêque Firmilien à saint Cyprien nous révèle en Cappadoce des synodes annuels, des controverses, des relations avec les évêques de Galatie, de Phrygie, de Cilicie, une intense vie ecclésiastique, et, dans la question de la validité du baptême des hérétiques alors débattue, une médiocre déférence à l'usage des « Romains » et au sentiment du pape Étienne, *qui per successionem cathedram Petri habere se prædicat* (2). Au concile de Nicée, la Cappadoce a été représentée par cinq évêques (Césarée, Tyanes, Colonia, Cybistra, Comanes) et cinq chorévêques. L'évêque de Césarée, Léonce, qui a pris part au concile de Nicée, est mis par saint Athanase au nombre des évêques dont la foi fait autorité, comme Hosius, comme les papes Jules et Libère, comme Cécilien de Carthage, comme Alexandre de Constantinople (3). Quand Léonce fut mort, les ariens mirent la main sur le siège de Césarée.

Le nom de l'évêque de Césarée, qui pour lors est Dianios, figure parmi les signatures de la lettre hautaine adressée au pape Jules par le concile d'Antioche de 339. Dianios prend part au concile d'Antioche encore qui, en opposition à la sentence du pape Jules, renouvelle la déposition d'Athanase et impose en sa place à Alexandrie l'intrus Grégoire de Cappadoce. Dianios signe le manifeste du concile d'Antioche *in encaeniis*. Il est à Sardique en 343, et naturellement fait partie de la minorité d'Orientaux qui se retire du concile et anathématise le pape Jules, Athanase, Hosius (4). Quand, à la suite du concile tenu par Eudoxe à Constantinople en 360, l'empereur Constance II exige des évêques qu'ils souscrivent à la formule

(1) DUCHESNE, *Hist. anc. de l'Église*, t. II, p. 377 : « Les anciennes provinces de Galatie et de Cappadoce qui, sous le haut empire, comprenaient toute l'Asie Mineure orientale, avaient été dépecées sous Dioclétien. De leurs parties montagneuses et littorales, du Pont, comme on disait, on avait fait trois provinces, la Paphlagonie, le Pont de Jupiter (*Diospontus*) et le Pont de Polémon, dont les métropoles étaient respectivement les villes de Gangres, Amasie et Néocésarée. A l'intérieur, Ancyre continuait d'être la métropole galate, Césarée la métropole cappadocienne; mais à l'est de la Cappadoce, l'Arménie Mineure formait une province spéciale dont Sébaste était le chef-lieu. »

(2) *Inter. CYPRIAN. Epistul. LXXV, 17, 19.*

(3) ATHANAS. *Epistul. ad ep. Egypt. et lib. VIII.* (Cette lettre est de 356-357.)

(4) *Paix constantinienne*, p. 419, 433.

homéenne, Dianios est signalé comme ayant souscrit. Dianios est parfaitement représentatif de cet épiscopat oriental qu'Eusèbe, puis Eudoxe, mènent au doigt et à l'œil.

En Dianios aussi bien se vérifie l'observation que l'arianisme des Orientaux est, comme disait Newman, une « épidémie d'écoles et de théologiens » et une cabale d'évêques, sans rien de profond : Dianios est arien malgré lui. Saint Basile a été par lui baptisé, par lui ordonné lecteur, et il professe pour lui une vénération grande (1). Il ne lui tient pas rigueur de ses complaisances ariennes. Il se défend du reproche de s'être séparé de Dianios quand Dianios a eu souscrit la formule homéenne de 360. Sans doute, il s'est affligé, avec beaucoup d'autres qui à Césarée craignaient le Seigneur, quand Dianios a donné cette malheureuse signature, mais il veut qu'on sache que Dianios, avant de mourir, a déclaré qu'il avait signé en toute simplicité et qu'il n'avait pas voulu toucher à « la foi exposée à Nicée par les saints Pères, n'ayant rien au cœur que la tradition qui remonte au commencement, et souhaitant n'être pas séparé de ces bienheureux », 318 Pères qui ont proclamé le bienheureux message à *l'οἰκουμένη*, (2). Que l'on mette les complaisances de Dianios au compte de sa simplicité ou de son inconstance, il est obligé de s'expliquer pour mourir en paix, nouvel indice que les évêques qui se compromettaient dans la cabale d'Eudoxe s'isolaient de leur clergé et de leurs fidèles.

Quant à saint Basile, une lettre que nous avons de lui parmi les plus anciennes, elle est de 361, nous révèle sa pensée. L'anoméisme est pour lui une impiété. L'homéousianisme peut s'entendre bien, à condition de dire que la similitude est absolue (*ὁμοιός κατ' ὅσιν ἀπαρξάλλεξτως*). Car, supprimé *ἀπαρξάλλεξτως*, on tombe dans l'équivoque homéenne. L'*ὁμοούσιος* nicéen est le terme qui court le moins de risque d'être détourné de son droit sens, Basile le professe donc (3). On surprend dès le premier jour la netteté et la modération de Basile, et l'avance qu'il fait à l'homéousianisme auquel il ne demande qu'une précision pour le déclarer orthodoxe. On ne doit pas négliger l'indication donnée par Philostorge, si partial que soit cet historien, à savoir que, en 360, saint Basile accompagnait à Constantinople Basile d'Ancyre (4). Au concile de Lampsaque de 365, la Cappadoce est représentée par quelques évêques, dont celui de Sébaste, le versatile Eustathe, qui invite saint

(1) BASIL. *De Sp. Sancto*, 71.

(2) *Epistol.* I, 1.

(3) *Epistol.* IX, 2-3.

(4) *Paix constantinienne*, p. 485.

Basile à y venir avec lui, ce qu'il fait (1). Mais ces accointances héméousiennes n'empêchent point Basile d'être nicéen et nicéen de la veille : sa foi, assure-t-il, est celle de sa grand'mère Macrina par qui il a été élevé et qui a été instruite elle-même par le bienheureux Grégoire de Néocésarée (le Thaumaturge), et « jusqu'à l'heure présente, grâce à celui qui m'appela d'une vocation sainte à le connaître, je ne sache pas avoir accueilli dans mon cœur un seul mot contraire à la saine doctrine, ou avoir eu l'âme souillée de l'infâme blasphème des ariens » (2).

Saint Basile personnifie l'action d'une élite nouvelle qui combat pour la foi de Nicée et qui a l'avantage d'une culture bien faite pour capter l'attention grecque. Philostorge, féru d'Eunomius, est obligé de convenir de la supériorité de ces nouveaux adversaires, Apollinaire, (saint) Basile, Grégoire (de Nazianze) : « Ces trois hommes, écrit-il, défenseurs de τὸ ὀρθόδοξον contre τὸ εὐνομίαν, dépassaient de beaucoup tous ceux qui jusqu'alors avaient défendu cette hérésie — la foi nicéenne — si bien que, auprès d'eux, Athanase ne semblait plus qu'un enfant. » (3) Apollinaire, qui écrit prodigieusement, écrit notamment contre Eunomius, et saint Basile avait apprécié son talent, avant d'avoir à déplorer ses erreurs (4). Le traité d'Apollinaire contre Eunomius est perdu, mais nous avons celui de saint Basile, qui est une riposte à l'*Apologia* publiée en 360 par Eunomius : le texte d'Eunomius y est cité et chaque citation accompagnée de sa réfutation par saint Basile, qui suit son adversaire sur le terrain par lui choisi, celui de la dialectique et de la syllogistique (5).

Saint Basile est pour le nicéisme un controversiste, mais il est plus encore un chef qui va travailler à la restauration de l'unité nicéenne dans cet Orient dont nous avons décrit l'anarchie. Au moment où il est élevé au siège de Césarée, en 370, son autorité personnelle est déjà de premier ordre (6). Césarée devient désormais le centre du ralliement.

(1) *Epistul.* CCXXIII, 5.

(2) *Epistul.* CCIV, 6. Cf. CCXXIII, 3.

(3) PHILOSTORG. VIII, 11, (éd. Bidez), p. 112.

(4) BASIL. *Epistul.* CCLXV, 2. Cf. VINCENT LIRINEN. *Commonitor.* XI, 9-12.

(5) Des cinq livres contre Eunomius attribués à saint Basile, les trois premiers sont seuls de lui, les deux derniers sont d'un inconnu. Draeseke a voulu les revendiquer pour Apollinaire, hypothèse qui n'a pas été acceptée. Voir FUNK, *Kirchengeschichtliche Abhandlungen und Untersuchungen*, t. II (1899), p. 291-329. VOISIN, *L'apollinarisme* (1901), p. 243-245.

(6) Voir ATHANAS. *Epistul. ad Palladium* (P. G., t. XXVI, p. 1168), dans laquelle le vieil Athanase marque tant d'attachement, de confiance, d'admiration, à l'évêque de Césarée, « la gloire de l'Église », qui « combat pour la vérité ». Que « nos amis rendent grâce au Seigneur, qui a donné à la Cappadoce un tel évêque, comme chaque pays voudrait en avoir ». Cette lettre doit être de 371 ou 372.

Avec les anoméens et avec les homéens, pas de paix possible. « Ceux qui sont allés à la limite de l'impiété et qui tâchent à inculquer aux Églises le dogme athée de l'anoméisme, mènent la guerre contre moi. Ceux qui prétendent tenir le juste milieu, et qui, posant les mêmes prémisses que les premiers, n'en tirent pas les mêmes conclusions parce qu'ils les savent odieuses aux oreilles de la plupart, ceux-là nous combattent, nous injurient tant qu'ils peuvent et ne reculent devant aucune cabale. » (1) Mais, en deçà de l'arianisme brutal ou surnois, l'Orient compte des Églises qui ne sont pas ralliées encore au nicéisme, qui n'en sont séparées que par des scrupules de mots. Basile a en vue les homéousiens. Il veut qu'on aille à eux, « conformément aux règles anciennes de la charité »; il veut qu'on leur propose « la foi des Pères »; s'ils l'acceptent, on devra considérer que l'union est faite (2). « En vérité, nous serions les plus insensés des hommes, si nous nous accommodions de la division des Églises, et si nous ne tenions pas pour le plus grand des biens l'union des membres du corps du Christ. » (3)

Tout de suite donc Basile pense à l'unité de l'Église, dont l'arianisme a si gravement compromis le sens. Basile écrit à des évêques « maritimes » : Ne vous arrêtez pas à dire : « Nous qui habitons au bord de la mer, nous sommes en dehors des épreuves de la plupart, et nous n'avons pas besoin qu'on s'occupe de nous : oui, quel besoin avons-nous de communion avec les autres ? » Basile est obligé de leur rappeler que nous appartenons à un corps unique dont nous sommes les membres, et qu'aucun membre ne peut s'isoler. « Quand vous vous imaginerez être la tête de l'Église universelle, la tête pourrait-elle dire aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous ? » (4) On en est là qu'il faille réapprendre ces vérités élémentaires. L'unité de l'Église est effilochée, Basile du moins compare l'Église de son temps à un vieux vêtement qui est en tel état que pour un rien il se déchire, tant c'en est fini de la solidité première (5).

Basile se retourne vers le passé comme vers un idéal. Il écrit à l'évêque de Thessalonique Acholios, de qui il a reçu une lettre pleine de charité : « Je croyais revenir (en la lisant) aux temps anciens, où les Églises de Dieu florissaient, enracinées par la foi, unies par la charité, n'ayant

(1) *Epistul.* CCXII, 2.

(2) *Epistul.* CXXVIII, 3.

(3) *Epistul.* CLVI, 1.

(4) *Epistul.* CCH, 3. Rapprochez LXV : « Je t'en conjure, rejette de ton âme cette pensée que tu n'as besoin de la communion de personne. Car quelqu'un qui marche selon la charité et qui pratique la loi du Christ ne se sépare pas de ses frères. » Voir encore *De Spiritu Sancto*, 61.

(5) *Epistul.* CXIII. Cf. *De Sp. Sancto*, 77.

qu'un même esprit comme les membres d'un même corps. » C'était le temps des persécutions et des martyrs, les chrétiens du moins étaient en paix entre eux, « cette paix que le Seigneur nous laissa, et dont pas un vestige ne nous reste, si impitoyablement nous l'avons chassée d'entre nous » (1). L'unité de la foi, jointe à la charité, suffit à assurer l'unité de l'Église. Basile écrit à un évêque, Sophronios, la joie qu'il aurait à le visiter : « Se rencontrer avec un homme dont les sentiments sont les nôtres et qui défend la foi des Pères, ainsi que le rapportent les évêques, tes collègues, en vérité, c'est revenir à l'antique bonheur des Églises, quand rares étaient ceux qui étaient malades du mal de chercher, quand tous étaient paisiblement dociles aux préceptes du Seigneur dans une foi simple et sans effort. » (2)

La foi de chaque Église doit se régler sur la foi de l'Église universelle. Le malheur des Orientaux est que chaque Église vive sur elle-même : « Nous nous limitons à nos cités. » (3) « Commencez par faire connaissance les uns des autres, écrit Basile au métropolitain de Pisidie, et par prendre conscience de votre unanimité. » Et il ajoute, par un de ces retours sur le passé qui lui sont familiers : « La gloire de l'Église était jadis que les frères qui venaient des extrémités de l'*ὀλιζουμένη*, à condition d'être munis de simples lettres (de communion), de quelque Église qu'ils vinssent étaient accueillis en frères et trouvaient partout des pères et des frères. » (4) Aux fidèles de Néocésarée, métropole du Pont Polémoniaque, il écrit en 375 : « Ne jugez pas de nos sentiments sur le témoignage d'un ou de deux qui marchent droit dans la vérité, mais jugez-en sur le nombre considérable des évêques qui dans l'*ὀλιζουμένη* sont par la grâce de Dieu unis avec nous. Interrogez les évêques de Pisidie, de Lycaonie, d'Isaurie, des deux Phrygies, des Arménies, de Macédoine, d'Achaïe, d'Illyrie, de Gaule, d'Espagne, de l'Italie tout entière, de Sicile, d'Afrique, de la partie saine de l'Égypte, et de tout le reste de la Syrie, évêques qui nous adressent des lettres et qui en reçoivent de nous en retour », et vous apprendrez par ces lettres que nous sommes tous unanimes. « Donc, quiconque se soustrait à notre communion se sépare de l'Église universelle, que votre sincérité le sache bien. » (5)

Basile oppose cette foi de toute l'Église aux variations dont il a eu le spectacle sous les yeux en Orient : « Nous n'avons pas eu une foi

(1) *Epistul.* CLXIV, 1.

(2) *Epistul.* CLXXII.

(3) *Epistul.* CXCI.

(4) *Ibid.*

(5) *Epistul.* CCIV, 7.

à Séleucie, une foi à Constantinople..., une foi à Lampsaque, une foi à Rome, et notre foi d'aujourd'hui ne diffère pas de celle d'hier, elle est une et toujours la même. » Cette foi est celle de notre baptême. « Jetez les yeux sur l'ὀλιγοπύνη, et voyez quelle portion réduite est celle qui est malade : tout le reste de l'Église, qui d'une extrémité à l'autre a reçu l'Évangile, est acquis à la saine, constante et incorruptible doctrine. » (1)

Aux Orientaux qui voudront s'unir à nous, nous demanderons d'adopter la foi de Nicée qui est la foi de l'Église universelle vraiment, ils déclareront de plus que l'Esprit-Saint n'est pas une créature, car il faut briser avec ceux qui autour de nous blasphèment le Saint-Esprit (2). Le *Nicaenum* d'abord. « Vous professerez la foi exposée par nos Pères qui se sont assemblés à Nicée, vous n'en rejetterez pas un mot, sachant que les trois cent dix-huit Pères unanimes ne se sont pas exprimés sans la vertu du Saint-Esprit. » (3) Basile déclare être d'accord avec saint Athanase, dont il a reçu une lettre qu'il a encore entre les mains et qu'il montre à qui veut la voir. « J'estime nécessaire de suivre un si grand homme, et, pour le bien de la paix, j'entends que quiconque professe cette foi est du nombre de ceux avec qui je suis en communion. » (4) Plus tard : « Nous ne devons rien ajouter à la foi de Nicée, pas même le plus petit article, exception faite de la glorification du Saint-Esprit, sur laquelle nos Pères se sont exprimés en passant, aucune controverse n'étant soulevée de leur temps sur ce point. » Inutile même de rien ajouter sur l'Incarnation (en dépit des erreurs apollinaristes) : persuadons-nous que, « si nous abandonnons la simplicité de la foi, nous ne verrons pas la fin des discours, les objections nous mèneront toujours plus loin, et nous inquiéterons les âmes simples par l'introduction de choses étrangères » (5).

*
* *

Très intransigeant pour l'acceptation du *Nicaenum*, en même temps très résolu à « se suffire des mots que nous prenons à la Sainte Écriture », très opposé aux néologismes (6), nous venons de voir Basile réclamer un complément au *Nicaenum*. En 375, se défendant lui-même contre les attaques d'Eustathe de Sébaste, il proteste que sa pensée n'a pas varié

(1) *Epistul.* CCLI, 4. Cf. *De Spiritu Sancto*, 2^o.

(2) *Epistul.* CXIII. Cf. CXXV, CXXVIII, CXL, CLIX, etc.

(3) *Epistul.* CXIV. Cf. LII, 1.

(4) *Epistul.* CCIV, 6.

(5) *Epistul.* CCLVIII, 2.

(6) *Epistul.* CLXXV.

depuis le temps du concile de Lampsaque où Eustathe et lui étaient étroitement d'accord : elle n'a pas varié, ajoute-t-il aussitôt, « à l'exception de ce qui dans le langage s'ajoute par progrès, je ne veux pas dire par changement du pire en mieux, mais achèvement de l'inachevé du fait de l'acquis de la science » (1). Élégante et judicieuse maxime où se définit l'élaboration des formules dogmatiques : saint Augustin ne s'exprimera pas mieux (2). Sur ce point, Basile témoigne de plus de pénétration et de souplesse qu'Athanase (3).

On peut appliquer cette maxime à la question des trois hypostases. Le concile de Nicée avait dit : « L'Église catholique et apostolique anathématise quiconque dit que le Fils est ἐξ ἑτέρας οὐσίας ἢ ὑποστάσεως », faisant du terme ὑπόστασις le synonyme de οὐσία, et saint Athanase restera jusqu'à la fin fidèle à la terminologie nicéenne : l'hypostase ne signifie pas pour lui autre chose que l'οὐσία (4). Au contraire, au temps du concile d'Alexandrie de 362, on voit se produire une acception nouvelle : des gens sont dénoncés au concile qui ont introduit l'usage de dire μία οὐσία, τρεῖς ὑποστάσεις, entendant que le Père, le Fils, l'Esprit, sont trois réalités subsistantes, et ayant dessein d'écarter par cet énoncé toute équivoque sabellienne, cette fameuse équivoque tant reprochée en Orient à l'ὁμοούσιος de Nicée. Il n'était d'ailleurs pas inouï que le Père, le Fils, l'Esprit, eussent été au III^e siècle déjà qualifiés ainsi d'hypostases (5). Les gens qui sont dénoncés au concile de 362 sont, selon toute apparence, des gens d'Antioche et du parti de Méléce. Ils se défendent d'être trithéistes ou ariens : leur pensée est de marquer par cette formule que, l'unité étant dans l'οὐσία, la Trinité n'est pas purement nominale, mais subsistante (ὕφεστωσα). Athanase et son concile déclarent accepter cette explication des termes et l'apologie de ceux qui s'en servent (6). On accepte au sens de tolérer, mais on n'adopte pas. Saint Basile, au contraire, a adopté et constamment

(1) *Epistul.* CCXIII, 5 : ἐκτὸς τοῦ ἐκ προκοπῆς τινα ἀξίτητον ἐπιθεωρεῖσθαι τοῖς λεγομένοις, ὅπερ οὐχὶ μεταβολὴ ἐστίν ἐκ τοῦ χειρότερου πρὸς τὸ βέλτιον. ἀλλὰ συμπλήρωσις τοῦ λαίποντος κατὰ τὴν προσθήκην τῆς γνώσεως.

(2) *Catholicisme de saint Augustin*, p. 39-42.

(3) Dans le *Tomus ad Antiochenos*, 5, le concile d'Alexandrie de 362 avait rappelé, en effet, que l'on avait sagement à Sardique refusé de rien ajouter au *Nicaenum*, διὰ τὸ μηδὲν αὐτῇ λαίπειν.

(4) ATHANAS. *Epistul. ad Afros*, IV : ἡ δὲ ὑπόστασις οὐσία ἐστίν. καὶ οὐδὲν ἄλλο σημαίνον ἐγγεῖ ἢ αὐτὸ τὸ ὄν. — LOOFS, *Leitfaden*, p. 241. TIXERONT, *Hist. des dogmes*, t. II, p. 75.

(5) FELTOE, *The letters and other remains of Dionysius of Alexandria* (1904), p. 173-176.

(6) *Tomus ad Antiochenos*, 5.

défendu la formule des trois hypostases (1). C'est un néonicéisme, a-t-on dit, et nous l'accordons pour autant que, l'ὁμοούσιος nicéen étant acquis, on l'achève par l'énoncé de la réalité subsistante du Père, du Fils, de l'Esprit, énoncé qui a l'avantage de rendre désormais inutile le terme de ὁμοούσιος.

Ce n'est pas à dire que saint Basile, quand il parle des acquêts de la science, néglige l'argument de tradition, on va le voir en user et même le marquer de son empreinte.

Dans le traité *De Spiritu Sancto* composé en 375, il a à répondre aux difficultés suggérées à de bons esprits par le fait que les doxologies en usage ne sont pas d'accord : on dit « Gloire au Père avec le Fils et avec le Saint-Esprit », ailleurs « par le Fils dans le Saint-Esprit » (2). De ces deux formules, la première est de création récente, assure-t-on, tandis que la seconde est ancienne : mais la seconde n'a-t-elle pas un sens anoméen? — Basile s'applique à montrer que ni l'une ni l'autre des deux doxologies ne favorise l'anoméisme, c'est le fond de son traité. Il entend établir aussi que la première n'est pas nouvelle (3). En effet, assure-t-il, elle m'est comme un « héritage paternel », car je l'ai reçue « d'un homme qui a vieilli dans le service de Dieu », c'est son évêque Dianios qu'il veut dire. Notez la vénération avec laquelle il parle de Dianios! Mais, soit la formule même, soit l'idée de l'égalité des trois dans la Trinité est attestée bien antérieurement, et Basile produit à l'appui de sa thèse des textes de Clément de Rome, de saint Irénée, de Denys de Rome, de Denys d'Alexandrie, d'Origène, de Jules l'Africain, d'Eusèbe de Césarée... La doxologie qu'on accuse d'être nouvelle était déjà celle dont se servait Grégoire le Thaumaturge. Firmilien n'avait pas une foi différente, ainsi qu'en témoignent « les discours qu'il a laissés » (4). — Discussion intéressante où Basile pratique l'audition des témoins de la foi. Il n'est d'ailleurs pas le premier à la pratiquer, puisque saint Athanase

(1) BASILE. *Epistul.* XXXVIII (en 369 ou 370); CXXV (en 373); CCXIV (en 375); CCXXXVI (en 376). Dans cette dernière lettre (n. 6), Basile déclare que ceux qui font ὁμοία synonyme de ὑπόστασις ne peuvent échapper au reproche de sabellianisme, surtout si en Dieu ils reconnaissent seulement des πρόσωπα διάφορα. Va-t-il donc accuser le concile de Nicée de prêter à une interprétation sabellienne? Non, car Basile croit pouvoir établir que le concile de Nicée ne professe pas la synonymie de ὁμοία et de ὑπόστασις. Voir sur ce point *Epistul.* CXXV, 1. Mais c'est bien peu acceptable!

(2) *De Spiritu Sancto*, 3.

(3) Philostorge (III, 13) prétend que la doxologie 1 a été inaugurée à Antioche par Flavien, donc par des nicéens, et qu'elle a été par eux substituée à la doxologie 2. Ce devait être un argument familier aux anoméens.

(4) *De Spiritu Sancto*, 72-74. En dehors de la lettre que nous possédons de Firmilien à saint Cyprien, on n'a pas connaissance de λόγος de Firmilien que semble connaître saint Basile.

y a eu recours avant lui (1). Il est même possible que le concile d'Alexandrie de 362 ait fait valoir en faveur de l'existence de l'âme du Christ un argument pareil, où étaient allégués Irénée, Clément, Apollinaire d'Hiérapolis, Sérapion d'Antioche, Origène, Pamphile, Eusèbe (2).

Voici qui est plus nouveau. A quoi bon, écrit saint Basile, parler d'antiquité (τί δεῖ τὰ παλαιὰ λέγειν)? La doxologie dont les ariens contestent l'antiquité est reçue en Orient (Basile cite la Cappadoce et la Mésopotamie), et elle est reçue de tout l'Occident. Une formule qui a une telle diffusion ne peut pas ne pas remonter aux apôtres (3). — Mais comment expliquer qu'une tradition apostolique ne soit pas consignée dans l'Écriture? C'est que, dans l'Église, il est des *δόγματα* et des *κηρύγματα* qui appartiennent à l'enseignement écrit, et d'autres qui, appartenant à la tradition des apôtres, ont été transmis *ἐν μυστηρίῳ*. Ainsi, dans la liturgie du baptême, nous bénissons l'eau baptismale, nous bénissons l'huile de l'onction, cela n'est prescrit par aucun texte scripturaire, c'est donc un usage à rattacher à « la tradition silencieuse et mystique ». Pareillement, la renonciation à Satan, qui n'est pas prescrite par l'Écriture, viendra « de cet enseignement non public, secret que nos pères ont conservé dans un silence réservé, en gens qui savaient que la dignité des mystères se préserve par le silence ». — Deux idées : l'idée de tradition, d'une tradition qui vaut l'Écriture, puisqu'elle perpétue l'enseignement des apôtres ; puis, superposée à l'idée de tradition, l'idée d'un enseignement secret, vue nouvelle et contestable. La tradition apostolique seule importe. Et Basile n'a pas considéré que toute tradition immémoriale, fût-elle universelle, ne remonte pas nécessairement aux apôtres, l'Église étant, elle aussi, créatrice de tradition.

II

Du côté de Constantinople, Basile n'a rien à attendre qu'une hostilité qui ne désarmera pas. Il écrit en 371 à un évêque exilé : « Les personnes qui ont du crédit auprès des puissants... considèrent comme un gain de ne voir rien de pis dans les Églises. » (4) Eudoxe est le maître de

(1) ATHANAS. *De decret. nic. syn.* 25-27.

(2) SOCRAT. III, 7. Si le traité *Contre l'hérésie d'Artémon* cité par Eusèbe (*H. E.* V, 28), est d'Hippolyte, Hippolyte pratique déjà l'argument en vue de réfuter le monarchianisme qui prétend être la doctrine « des anciens et même des apôtres ».

(3) BASIL. *op. cit.* 74. Un argument analogue chez saint Augustin, *Le catholicisme de saint Augustin*, p. 30-31.

(4) *Epistul.* LXVIII. On voit par l'*Epistul.* CCXLVII (en 376) que Basile a à la cour des personnages qui sont ses amis, mais ses ennemis y sont puissants. Cf. *Epistul.* CCXXXI (en 375).

l'heure. Si Basile a quelque illusion sur Démophile, quand Démophile succède à Eudoxe, l'attitude que les nicéens de Constantinople prennent contre Démophile, et qui est de faire schisme, dicte à Basile sa conduite.

Du côté d'Alexandrie, une parfaite entente le lie à saint Athanase, puis à l'évêque Pierre, son successeur.

A Antioche, il est lié avec Méléce, qu'il tient pour l'évêque légitime et irréprochable d'Antioche. Il est lié avec Diodore (le futur évêque de Tarse), dont nous avons dit quelle place est la sienne dans le groupe mélécien. Basile voit dans ce groupe l'Église même d'Antioche. « Quand rien n'établirait leur orthodoxie, écrira Basile des mélécien, la guerre que leur font les ariens démontre jusqu'à l'évidence leur droiture à ceux qui raisonnent prudemment. » Or, l'Église d'Antioche est aux yeux de Basile l'Église la plus importante de l'Orient. Elle est la tête des Églises orientales. « Si elle pouvait revenir à la concorde, rien n'empêcherait, la tête se portant bien, qu'elle ne fournît au reste du corps la santé. » (1)

Basile donc se tourne vers Athanase, il le conjure de se prêter à restaurer l'unité à Antioche, car le rétablissement de l'ordre à Antioche dépend de lui. Les vieux nicéens de Paulin, en effet, sont soutenus par Athanase contre les mélécien que défend Basile. Il faut que cesse cette mésintelligence déplorable. « Je suis obligé de vous déclarer, écrit courageusement Basile à Athanase, que tout l'Orient souhaite, et moi aussi qui lui suis entièrement uni je le désire vivement, voir Méléce administrer l'Église du Seigneur : irréprochable pour la foi, il ne peut être comparé à personne pour la conduite : qu'il soit à la tête de tout le corps, dont les autres ne sont que des tronçons. » (2) Ces instances émeuvent Athanase : il envoie un de ses prêtres, Pierre, à Césarée de Cappadoce se concerter avec Basile; Méléce exilé adresse à Alexandrie un de ses diacres. Dorothee, muni de lettres de Basile pour Athanase. « Nous recourons à ta perfection, écrit Basile, comme au sommet de l'univers, et nous usons de toi comme du conseiller et du maître de notre action. » (3)

Le premier résultat de ce rapprochement entre Césarée, Antioche et Alexandrie, est de faire comprendre que l'on ne peut rien pour Antioche sans l'aide de Rome.

(1) *Epistul.* LXVI, 2. Basile dit: τί δ'ἄν γένοιτο καίς κατὰ τὴν αἰουμένην ἐκκλησίαν τῆς Ἀντιοχείας ἐπιταχιστέρον; On entendra αἰουμένην de la partie de l'*orbis romanus* que gouverne Valens.

(2) *Epistul.* LXVII (en 371).

(3) *Epistul.* LXIX, 1 (en 371). Textuellement: ὡσπερ ἐπὶ κορυφῇ τῶν ὄντων.

Il nous a paru indiqué, continue Basile dans sa lettre à Athanase, d'écrire à l'évêque de Rome, afin qu'il considère nos affaires et qu'il se prononce : étant donnée la difficulté (pour les évêques orientaux) de prendre une décision commune en concile et d'envoyer des délégués d'ici, que Damase décide et qu'il envoie des délégués capables de supporter les fatigues du voyage, hommes de douceur et de caractère, aptes à ramener les dévoyés, sachant se servir de la parole à propos et avec mesure : ils apporteront avec eux toutes les décisions prises depuis le concile de Rimini et qui ont effacé ce que la violence a accompli là.

Ainsi, Basile s'est adressé d'abord à Athanase, puis il se décide à s'adresser à Damase. L'Occident après Rimini a rétabli son unité sur la base du *Nicaenum*, tandis que l'Orient est impuissant à en faire autant, faute de pouvoir s'assembler en concile, assure Basile. On demandera donc à l'Occident son secours, il ne s'agit que d'un secours. On demandera à l'Occident d'intervenir à Antioche, non pour y susciter des schismes (comme l'a fait Lucifer de Cagliari), mais pour réconcilier et pour unir. Basile prie Athanase d'accueillir « avec des yeux pacifiques » le diacre mélécien Dorothee qui se rend à Rome, en lui suggérant de faire accompagner Dorothee à Rome par quelques clercs alexandrins qui appuieront sa mission.

La lettre LXX de saint Basile est vraisemblablement celle que, de la part de saint Basile, Dorothee a été chargé de remettre au pape Damase (1), lettre émouvante, lettre plus encore révélatrice de l'attitude de l'évêque de Césarée envers Rome. Basile s'adresse à Rome avec l'amertume de penser que Rome a pris parti contre Méléce : cette amertume est sensible dans la lettre à saint Athanase que nous venons de citer, et la lettre à Damase ne la dissimule guère mieux. On y cherche vainement une marque de particulière déférence pour la dignité apostolique du siège de Rome. En revanche, on y trouve un appel aux relations de charité qui étaient jadis la règle des Églises et assuraient leur unité de foi :

Rénover les lois de l'antique charité et la paix des Pères, rendre sa force à ce don céleste du Christ, don salutaire aujourd'hui flétri, c'est pour nous une nécessité, une utilité, et je sais bien que cela est pour agréer aux dispositions de ta religion. Quoi de plus désirable, en effet, que de voir les hommes que sépare la distance immense des lieux unis par l'unité de la charité dans le corps du Christ de l'unité harmonieuse des membres ?

(1) RADE, *Damasius* (1882), p. 82.

L'Orient presque entier, Père très vénéré, je dis l'Orient qui commence à l'Illyricum pour finir à l'Égypte, est secoué par une grande tempête...

Basile décrit une fois de plus la désolation des Églises de l'Orient, et il conclut :

Nous n'attendons qu'une solution, qui serait d'être pris en considération par votre miséricorde. Le prodige de votre charité nous a dans le passé toujours consolés. Rien que le bruit qui s'était répandu naguère que vous pensiez à nous (venir en aide) nous a réconfortés. Cet espoir ne s'est pas confirmé, et voilà pourquoi nous ne nous tenons plus de vous écrire, de vous demander votre protection, vous conjurant de nous porter secours, d'envoyer quelques-uns (de chez vous) qui ont la même âme que nous pour rallier les dissidents, pour refaire l'amitié des Églises de Dieu, ou pour vous révéler les auteurs responsables du désordre présent, afin que vous sachiez désormais avec qui vous devez être en communion.

Rome n'aurait qu'à se montrer en Orient, elle accorderait la communion aux Églises dont la foi serait la sienne, et l'unité serait rétablie entre ces Églises maintenant désunies. Notez le trait qui vise apparemment les vieux nicéens chers à Rome, « auteurs responsables du désordre présent ». Notez l'expression : refaire l'amitié des Églises de Dieu (εὐφροσύνην τῆς ἐκκλησίας τοῦ Θεοῦ ἐπανόρθωσιν). Telle serait l'œuvre des Églises d'Occident, en vérité de l'Église de Rome, puisque c'est à l'évêque de Rome que cette lettre de Basile est adressée :

Nous ne demandons en cela rien d'inouï, mais ce qui était coutumier aux hommes bienheureux et religieux d'autrefois, spécialement à vous. Car nous savons, la mémoire s'en étant conservée, nous savons, grâce à nos Pères qui nous l'ont redit, grâce aux lettres qui se conservent encore chez nous, que Denys, le bienheureux évêque (de Rome), célèbre chez vous par la droiture de sa foi et par sa vertu, a écrit à notre Église de Césarée, pour la secourir et lui envoyer de quoi racheter ceux de notre fraternité qui avaient été réduits en captivité (par les Perses).

Touchant rappel d'une charité d'un évêque de Rome contemporain de Firmilien! (1)

*
* *

Rome accueillit avec réserve la démarche de Basile et de Méléce (2). On se contenta, en effet, de leur envoyer un diacre, un diacre de Milan,

(1) *Église naissante*, p. 476.

(2) Pour Méléce on sait par *Epistul.* LXVIII qu'il a dû écrire en son nom et au nom des

Sabinus, qui sans doute représentait à Rome les catholiques milanais en rupture avec leur évêque arien Auxence, et Sabinus eut mission de porter en Orient une expédition de la lettre *Credimus* du concile de Rome de 370, adressée aux évêques de l'Illyricum et leur notifiant, avec la condamnation d'Auxence, l'obligation de se tenir loyalement au *Nicaenum* (1).

Rome n'oublie pas la démarche faite en 355-356 au nom du concile de Lampsaque auprès du pape Libère, et comment les trois évêques orientaux délégués alors à Rome ont souscrit tout ce que Libère a exigé, et ont été ensuite désavoués par leurs collègues : ce souvenir suffirait à inspirer au pape Damase l'attitude défiante que nous lui voyons adopter envers les Orientaux en 371-372. Athanase pourtant était cette fois l'intermédiaire : il fit porter à saint Basile la réponse de Damase par Sabinus (2), en y joignant une lettre dont Basile se déclara ému et consolé. L'évêque de Césarée répondit « aux très saints frères et évêques en Occident » (3).

Notez l'insistance de Basile à s'adresser à l'épiscopat d'Occident collectivement. Sur le fond, Basile ne soulève aucune difficulté. Il approuve la lettre du concile de Rome, il complimente les auteurs de la lettre de « leur zèle apostolique pour l'orthodoxie ». Aucune allusion à l'autorité spéciale du Siège apostolique. « De même que nous considérons comme notre propre bien la concorde et l'unité qui règnent entre vous (en Occident), ainsi nous vous conjurons de condescendre à notre désunion : si éloignés soyons-nous par la distance des lieux, faites que nous ne soyons pas séparés mais unis par la communauté selon l'esprit, et recevez-nous dans l'harmonie (des membres) d'un unique corps. » (4) Basile fonde l'unité de l'Église sur l'unité de la foi et sur la charité réciproque : l'Occident donne le grand exemple de la concorde dans la profession du *Nicaenum* : l'évêque de Césarée ne souhaite rien de plus à l'Orient (5).

évêques qui lui étaient unis, et qu'il a dû faire tenir cette lettre à Rome par Dorothée, en même temps que Basile y faisait tenir celle que nous venons de citer. Voir sur la mission de Dorothée, qui se place en 371-372, CAVALLERA, *Le schisme d'Antioche* (1905), p. 147.

(1) On a cette expédition dans le texte latin retrouvé par Holstein et dont le premier mot est *Confidimus*. COUSTANT, p. 487-490. On lit à la fin : *Ego Sabinus diaconus Mediolanensis legatus de authentico dedi.*

(2) RADE, p. 85, suppose que Damase lui-même n'a pas répondu à Basile. C'est possible, mais il y a une réponse de Rome aux Orientaux, qu'Athanase leur fait tenir.

(3) *Epistul.* XC. (En 372.)

(4) Joignez-y l'*Epistul.* XCI, qui est du même temps et témoigne des mêmes dispositions : elle est adressée par Basile à Valerianus, évêque d'Aquilée. Il bénit Dieu de voir l'Occident si uni. « Il faut que par vous soit rendue la foi à l'Orient. » Puisse « briller à nouveau le sain enseignement de nos Pères du concile de Nicée ».

(5) Rapprochez *Epistul.* CCLXV, 3 (en 377), à des évêques d'Égypte exilés en Pales-

Mélèce répondit en même temps que saint Basile (1). Sa lettre est adressée « aux très religieux et très saints frères nos collègues en Italie et en Gaule ». Toujours le même dessein de traiter avec les Occidentaux en tant qu'ils sont l'autre moitié de l'Église. La lettre porte le nom de Mélèce et de trente et un évêques orientaux en communion avec lui, parmi lesquels notre saint Basile, Grégoire de Nazianze (le père), Grégoire de Nysse. La lettre s'applique à émouvoir les Occidentaux au récit des épreuves des Églises d'Orient. Elle représente l'arianisme sévissant « des frontières de l'Illyricum à la Thébaïde », les dignités ecclésiastiques livrées aux intrigants, l'observation des canons abolie, les saintes gens condamnées à se taire, la licence partout... Le tableau est pathétique et n'a pas peur d'être chargé. La conclusion est que les Occidentaux doivent se hâter, s'ils veulent prévenir le complet naufrage des Églises d'Orient : « Ne permettez pas que la moitié de l'οἰκουμένη, soit la proie de l'erreur et que la foi s'éteigne dans les régions où elle a brillé d'abord. » Mélèce demande que l'Occident envoie des évêques en nombre, « de telle sorte que ceux qui viendront puissent former un synode ». Leur nombre, leur caractère, auront beaucoup d'influence sur le relèvement attendu. « Ils restaureront la foi des Pères de Nicée, proscrireont l'hérésie, parleront pacifiquement aux Églises, uniront dans la concorde tous ceux qui suivent la même doctrine. » Ces derniers mots visent les vieux nicéens d'Antioche, dont jusqu'ici pas un mot n'a été dit dans cette correspondance avec l'Occident. Mélèce va insister :

Alors ceux qui reconnaissent la foi des apôtres, supprimant les schismes qu'ils ont surajoutés, seront désormais soumis à l'autorité de l'Église. Ainsi le corps du Christ deviendra parfait, ramené à l'unité avec tous ses membres, et nous pourrons non pas seulement féliciter les autres de ce qu'ils ont de bon, comme nous le faisons maintenant (en vous écrivant), mais voir nos propres Églises reprendre leur antique renom d'orthodoxie. Véritablement, il est digne des plus hautes félicitations, le don fait à votre piété par le Seigneur de distinguer ce qui est falsifié de ce qui est acceptable et pur, et de prêcher la foi des Pères sans dissimulation. Nous l'avons approuvée et reconnue munie des caractères apostoliques. Nous lui avons donné notre assentiment ainsi qu'aux autres décisions de la synodique, canoniques et légitimes (2).

tine. « Vous n'êtes pas isolés en Orient, vous y êtes en communion avec les défenseurs de l'orthodoxie des Pères qui ont à Nicée formulé le pieux dogme de la foi, et en Occident tous sont d'accord avec vous et nous : nous avons reçu et nous conservons d'eux le formulaire de (leur) foi et nous suivons leur saine doctrine. »

(1) *Epistul.* NCH.

(2) *Ibid.* Traduction de Cavallera.

Mélèce et ses collègues orientaux donnaient à Rome par cette lettre l'assurance qu'ils n'avaient d'autre foi que celle du concile de Rome, mais ils pressaient Rome de supprimer le schisme des vieux nicéens : or, Rome faisait cause commune avec Paulin, Athanase aussi. Sabinus, reparti pour Rome au début de 372, ne revint pas en Orient. Athanase mourut (23 mai 373) sans s'être réconcilié avec Mélèce. L'évêque Pierre, son frère et son successeur, était plus prévenu encore contre Mélèce, et, chassé d'Alexandrie par la persécution arienne, il se réfugia à Rome, auprès de Damase, dont il ne pouvait que confirmer les préventions. La malheureuse question préalable du schisme d'Antioche interdisait au pape Damase l'action que Basile et Mélèce sollicitaient de lui en Orient.

*
* *

Le fait est que, aux lettres qu'ils avaient écrites aux Occidentaux, Basile et Mélèce ne reçurent pas de réponse. Au milieu de 373, cependant, Evagrius, clerc antiochien qui revenait de Rome, apporta des nouvelles. « Si j'en crois Evagrius, dit Basile, ce que nous avons écrit n'a pas plu à ceux de là-bas qui sont pointilleux, et on nous demande d'envoyer en hâte une ambassade d'hommes considérables, afin que les Occidentaux aient un prétexte formel de nous visiter. » (1) Basile ne peut entrer dans cette voie, il s'excuse, dans une lettre à Evagrius, de ne plus pouvoir écrire aux Occidentaux, de ne plus pouvoir insister auprès de Mélèce; il souhaite seulement « que, par le bon plaisir de Dieu, le dernier mot reste à la loi ecclésiastique », allusion à la légitimité de Mélèce (2). De son côté, Rome se découvre : en 375, Damase écrit à Paulin une lettre de laquelle on pouvait conclure que, pour lui, Paulin était l'évêque légitime et orthodoxe d'Antioche, l'homme de confiance de Rome en Orient : et Basile en prend occasion de se plaindre que les Occidentaux ignorent absolument les affaires d'Orient, parce qu'ils en jugent sur les rapports partiels qu'on leur en fait (3).

Basile tint bon et demeura fidèle à Mélèce. Mais son amertume, qui était profonde, s'est exprimée en quelques phrases demeurées célèbres. A Dorothee, qui suggère à Basile de faire une nouvelle tentative à Rome et d'y envoyer son frère Grégoire de Nysse : « Que pourrait, répond-il, obtenir Grégoire à Rome, étranger qu'il est à toute flatterie servile? » L'évêque de Rome est aux yeux de Basile « un homme altier et sublime, jugeant de très haut, et par là incapable d'entendre ceux de

(1) *Epistul.* CXXXVIII, 2. (Début de 374.)

(2) *Epistul.* CLVI. (Même temps.)

(3) *Epistul.* CCXIV, 2. (En 375.)

la terre qui lui disent la vérité » (1). Dorothee se multiplie et avec lui un autre prêtre nommé Sanctissimus, qui parcourt l'Orient en recueillant des lettres et des signatures d'évêques (2). Sollicité de les appuyer, Basile écrit à l'évêque de Samosate Eusèbe, alors exilé en Thrace, une lettre dans laquelle, après avoir loué le zèle de Sanctissimus et de Dorothee, il s'exprime ainsi sur Damase :

En vérité, j'userais volontiers de cette parole de Diomède : « Cessez de le prier, c'est un homme superbe. » Certainement, plus on flatte ces esprits altiers, plus ils deviennent insolents. Si Dieu nous est propice, quel autre soutien nous est nécessaire ? Si sa colère demeure, quel secours pouvons-nous attendre du faste et de la fierté des Occidentaux ? Ils ne connaissent pas la vérité, et ne veulent pas s'abaisser jusqu'à l'apprendre. Prévenus de leurs fausses opinions, ils se conduisent maintenant comme ils ont fait autrefois à l'égard de Marcel (d'Ancyre), que l'Église romaine n'a jamais voulu condamner. Ils disputent contre ceux qui leur annoncent la vérité, et fortifient de leur côté l'hérésie. Pour moi, j'avais dessein d'écrire à leur coryphée (Damase) une lettre particulière qui ne fût point au nom des autres évêques, et de ne lui parler des affaires ecclésiastiques que par énigmes. Ils ne comprennent pas la vérité de ce qui nous regarde, et ne prennent pas les moyens de s'en instruire. Je voulais donc lui marquer en général qu'il ne faut point insulter à ceux qui sont déjà dans l'accablement de l'affliction et de l'humiliation, et qu'il ne doit pas croire que l'éminence de sa dignité lui soit un juste sujet d'élévation et d'orgueil, puisque c'est un péché qui (à lui) seul est capable de nous rendre ennemis de Dieu (3).

Faisons la part de la sensibilité de saint Basile, la part aussi de l'emphase que sa rhétorique ajoute à ses sentiments. Faisons la part de la maladresse irritante des Occidentaux et de leur ignorance des affaires d'Orient. Mais reconnaissons que Basile ne se croit pas interdite l'attitude qu'il prend envers Damase. L'évêque de Césarée, qui a sollicité le secours des Occidentaux, se persuade que, si Rome fait des difficultés, l'Orient se passera de son secours. Dans cette mésintelligence de l'Occident et de l'Orient, la foi est sauve, et cela suffit à assurer l'unité essentielle : la charité réciproque reprendra ses droits, si Dieu est propice. Il

(1) *Epistul.* CCXV. (En 375.)

(2) Sanctissimus est un prêtre, apparemment occidental (à en juger par son nom), qui depuis 374 s'est mis au service de Basile. CAVALLERA, p. 178. DUCHESNE, t. II, p. 407-408.

(3) *Epistul.* CCXXXIX. Cette lettre se place en 376. Nous avons cité la rude traduction de Tillemont (t. IX, p. 258).

y a là toute une ecclésiologie, éprise d'orthodoxie et de charité, moins soucieuse de l'unité organique.

III

Hâtons-nous de dire que Dorothee et Sanctissimus ne portèrent pas à Rome des lettres du style de celle de saint Basile à son collègue de Samosate. Nous avons la lettre que Basile adresse « aux évêques d'Italie et de Gaule » : il leur dit une fois de plus ce que souffre l'Orient de la tyrannie arienne, il les presse d'en saisir « celui qui commande l'ὀλιγομένη, de chez eux », l'empereur Valentinien II. Habilement, il représente qu'il aurait été souhaitable que nombre d'évêques orientaux pussent se transporter en Occident, et chacun d'eux raconter ses propres épreuves. Pareil voyage n'est pas possible. Dorothee (le clerc de Méléce), porteur des présentes, sera du moins en mesure de fournir de vive voix des précisions : « Puisse-t-il nous rapporter de bonnes nouvelles de votre sollicitude à secourir la fraternité. » (1)

Méléce est tout aussi prudent que Basile. Il fait appel à la charité, à la compassion des Occidentaux. « L'union selon l'esprit, non la proximité des lieux, produit l'amitié que nous avons confiance d'avoir avec vous. » Nos épreuves sont telles, qu'elles sont connues « jusqu'aux extrémités de l'ὀλιγομένη, de chez vous ». Il conjure ses collègues de là-bas de tendre la main « aux Églises d'Orient suppliantes ». La voix des Occidentaux sera d'autant mieux accueillie en Orient qu'elle sera celle « d'hommes connus partout comme les meilleurs », pour être restés invulnérables dans la foi et pour avoir gardé inviolable le dépôt apostolique (2). La déférence est grande pour les Occidentaux, il y entre même quelque obséquiosité ; mais c'est toujours aux Occidentaux collectivement que cette déférence s'adresse, et le principe dont se réclame cet Oriental est celui de la solidarité des Églises.

Basile écrit à l'évêque de Milan, qui, depuis le 7 décembre 374, est Ambroise. Basile glorifie Dieu de l'élévation d'Ambroise au siège de Milan. Il sait qu'Ambroise est Romain de naissance, et de la plus haute naissance : Dieu lui a donné à conduire le navire de l'Église du Christ, en l'élevant d'entre les magistrats de ce monde à la *cathedra* des apôtres. Puisse Ambroise combattre le bon combat, corriger les mauvais plis que la folie arienne a donnés peut-être à son peuple, restaurer les voies

(1) *Epistul.* CCXLIII.

(2) *Epistul.* CCXLII.

anciennes des Pères (1). L'éloge n'est pas déplacé, peut-être est-il un peu empesé. On s'étonne que Basile parle du siège de Milan comme de la *cathedra* des apôtres, ce qui s'entend assurément en ce sens que tout évêque est successeur des apôtres, mais ce qui permet de craindre que Basile ne pense pas à la *cathedra Petri*, dans laquelle siège Damase.

Au printemps de 377, Dorothee et Sanctissimus rapportèrent enfin de Rome la preuve « de la charité et du bon vouloir de tout l'Occident envers nous », comme l'écrit saint Basile aux prêtres d'Antioche (2). En fait, le pape Damase faisait tenir aux Orientaux une profession de foi, d'abord. « Voilà, frères très chers, notre foi : quiconque la suit est des nôtres. Un corps de diverses couleurs enlaidit les membres. Nous donnons notre communion à ceux qui approuvent en tout notre sentiment. Évitions de teindre la foi pure de diverses couleurs (3). Ensuite, le pape Damase avertissait les Orientaux de « prendre garde que l'ordre canonique ne fût négligé dans les ordinations de prêtres et de clercs ». Quant à la suppression des injustices, « notre frère le prêtre Dorothee » a mission d'expliquer de vive voix ce que Rome tente d'obtenir. L'intervention du pape Damase n'était pas un simple témoignage de sa charité, ainsi que le suggérerait la lettre de Basile aux prêtres d'Antioche : Rome exposait sa foi et faisait de sa foi la condition de la communion, Rome rappelait les prescriptions de l'ordre canonique et demandait qu'on les observât sans négligence.

Basile écrivit aussitôt « aux Occidentaux », leur exprimant sa reconnaissance pour les lettres qu'ils lui ont adressées (par Sanctissimus et Dorothee) et pour la compassion qu'ils ont témoignée aux épreuves de l'Orient. Basile réitère le vœu de voir les Occidentaux faire une visite en Orient; que si Dieu veut qu'on attende encore, les Occidentaux du moins peuvent écrire, leurs lettres consoleront les affligés et redresseront les chancelants (4). Il poursuit en demandant aux Occidentaux de « dénoncer à toutes les Eglises de l'Orient avec toute votre acribie », ajoute-t-il, les loups revêtus d'une peau de mouton qui en imposent aux simples. L'arianisme est assez impudent pour se découvrir lui-même, il faut présentement aviser à d'autres ennemis. Basile demande aux Occidentaux de « nommer par leurs noms » ces mauvais bergers et de leur

(1) *Epistul.* CXCVII: ...ἀνδρα ἐκ τῆς βασιλευσύσης πόλεως... Αὐτός σε ὁ κύριος ἀπὸ τῶν κριτῶν τῆς γῆς ἐπὶ τὴν καθέδραν τῶν ἀποστόλων μετέθηκεν... ἀνανέωσαι τὰ ἀρχαῖα τῶν πατέρων ἕχνη.

(2) *Epistul.* CCI.III.

(3) COUSTANT, p. 495, fragment *Ea gratia*. RADE, p. 108.

(4) BASIL. *Epistul.* CCLXIII, 1. Cette lettre est de 377 encore; elle est de Basile, mais au nom des « Orientaux ».

arracher leurs masques en présence des Églises. Notre parole, dit-il, n'a pas l'autorité qu'il faut, à cause des dissentiments accumulés, « mais vous, étant loin, vous serez d'autant mieux écoutés des peuples, sans compter que la grâce de Dieu vous aidera à nous secourir : et si vous êtes nombreux à prononcer ensemble la même sentence, il est sûr que ce nombre en imposera et fera recevoir de tous la sentence » (1).

De ces mauvais bergers dont Basile demande qu'ils soient condamnés en Occident, le premier est Eustathe de Sébaste, parce qu'il a rejeté l'*homoousios* et qu'il est le chef de ceux qui blasphèment le Saint-Esprit; le second est Apollinaire de Laodicée, pour les nouveautés qu'il publie sur le sujet de l'Incarnation; le troisième est Paulin, à qui Basile reproche d'incliner aux opinions de Marcel d'Ancyre et d'accueillir sans condition à la communion les « marcelliens » (2). Et la lettre insinue : « Si son élection a aussi quelque chose de répréhensible, vous le direz vous-mêmes. » Basile s'en remet sur tous ces points au jugement des Occidentaux, qu'il a confiance de voir conforme à celui qu'il suggère. Il note cependant, en terminant, qu'il aurait fallu que les Orientaux pussent siéger avec les Occidentaux et traiter de ces questions dans un examen commun (3). Mais les circonstances ne s'y prêtent pas.

Cette lettre écrite au nom des Orientaux par saint Basile fut reçue par le concile qui se tint à Rome à la fin de 377. L'évêque Pierre d'Alexandrie, qui était là, ne craignit pas, « devant le très vénérable évêque Damase », de traiter Méléce d'arien. Dorothee défendit son évêque avec une vivacité dont Pierre se plaindra à Basile, et Basile devra plaider une fois encore auprès du difficile évêque d'Alexandrie la cause de Méléce (4). Du moins, Damase et son concile ne se prononcèrent ni contre Paulin que dénonçait Basile, ni contre Méléce que dénonçait Pierre.

La réponse du concile de Rome de 377 aux Orientaux est représentée pour nous par les deux fragments *Illud sane miramur* et *Non nobis* (5). Dans le premier, le concile renouvelle la condamnation de l'erreur apollinariste. Si, dit-il, les ariens sont condamnés parce qu'ils attribuent au Seigneur une divinité imparfaite, nous devons condamner pareille-

(1) *Epistul.* CCLXIII, 2.

(2) *Ibid.* 3-5. Marcel d'Ancyre a dû mourir en 374, mais il reste des « marcelliens » dont les menées inquiètent Basile.

(3) *Ibid.* 5 : ἔδει ἡμᾶς συνεδρεύοντες μετὰ τῆς ὑμετέρας φρονήσεως ἐν κοινῇ σκέψαι τὰ περὶ τούτων διαλαθεῖν. Il y revient, dans le même temps, *Epistul.* CCLXV, 3 (il s'agit là des marcelliens qu'il reproche à des évêques d'avoir accueillis) : « Il eût été convenable d'agir doucement dans des affaires qui regardaient toutes les Églises de l'οἰκουμένη » περὶ πραγμάτων πάσαις ταῖς κατὰ τὴν οἰκουμένην ἐκκλησίαις διαφερόντων).

(4) *Epistul.* CCLXVI, 2.

(5) COUSTANT, p. 498-499. RADE, p. 113.

ment ceux qui lui attribuent une humanité imparfaite. Homme imparfait, il ne pourrait sauver l'homme tout entier. On dénie au Seigneur un *sensus* humain : mais n'est-ce pas par le *sensus* que le premier homme a péché? Nous croyons donc, *secundum catholicae Ecclesiae professionem*, que, Dieu parfait, le Seigneur est homme parfait. Le second fragment renouvelle l'affirmation de la divinité du Saint-Esprit, en conformité, est-il dit, avec la foi du concile de Nicée que l'on doit conserver inviolablement. Aucun nom n'est prononcé. Si Rome ne peut donner aux Orientaux le « *refrigerium* » qu'ils attendent, du moins sera-ce une consolation, écrit le concile, si vous connaissez l'intégrité de notre foi, si vous mettez votre gloire à n'avoir d'autre sentiment que le nôtre, et si vous rendez justice à la sollicitude que nous éprouvons pour vous.

*
* *

On se tromperait si, sur la foi de ces deux fragments, on pensait que le concile de Rome de 377 s'est tenu à une réponse de pure doctrine. Le concile prononça des condamnations, des dépositions : nous le savons grâce à une lettre de Damase (1), que nous a conservée en grec Théodoret seul, et qui est une réponse à une requête adressée au Siège apostolique par des Orientaux, postérieurement au concile romain de 377, antérieurement à la mort de l'évêque Pierre d'Alexandrie (14 février 381) (2), et selon toute apparence antérieurement au concile d'Antioche de 379. Qui sont ces Orientaux qui se sont adressés à l'évêque de Rome? Théodoret écrit que ce sont « les évêques qui gouvernent l'Orient » (3). Allons-nous penser à Méléce et à son groupe? Mais comment l'évêque de Rome pourrait-il appeler ces évêques d'Orient ses « fils très honorés »? Ce terme, appliqué à des évêques, n'est pas du protocole de Damase. Il s'entendrait bien cependant de prêtres d'une Église qui se trouverait n'avoir point d'évêque, ou dont l'évêque ne serait pas en règle. On peut penser aux prêtres de Béryte. La lettre, en effet, a été écrite pour demander à Rome la déposition de l'évêque de Béryte, l'apollinariste Timothée. A quoi le pape Damase répond que Timothée, disciple de l'hérétique Apollinaire, a été condamné déjà avec sa doctrine impie, et Timothée rejeté de l'Église. Damase ajoute : « Nous avons donné déjà un formulaire (τύπος), afin que quiconque se dit chrétien garde ce que nous tenons

(1) CONSTANT, p. 571-574. JAFFE, 234.

(2) CAVALLERA, p. 214. Par là est écartée l'hypothèse de RADE, p. 136, qui, constatant le ton inaccoutumé de cette lettre, voulait qu'elle fût du temps où saint Jérôme servait de secrétaire à Damase, entre 382 et 384.

(3) THEODORET, *II. E.*, V, 10.

des apôtres », allusion aux déclarations doctrinales du concile romain de 377.

Pourquoi donc à nouveau requérez-vous de moi la déposition de Timothée, qui ici, par un jugement du Siège apostolique, en présence de Pierre, évêque de la ville d'Alexandrie, a été déposé en même temps que son maître Apollinaire ?

Ainsi, au concile de Rome de 377, un jugement du Siège apostolique a déposé l'évêque de Laodicée Apollinaire et l'évêque de Béryte Timothée. Le pape Damase ne doute pas de sa compétence pour déposer deux évêques orientaux, et le clergé de Béryte en doute si peu qu'il écrit au Pape pour qu'il renouvelle la déposition de Timothée, lequel apparemment ne s'est pas soumis à la condamnation qui le frappait et qui a détaché de lui son clergé. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il se place dans les années qui précèdent le concile de Constantinople de 381 et ses canons, d'autant plus remarquable que la condamnation a été requise du concile de Rome par saint Basile, au moins pour ce qui est d'Apollinaire.

La lettre de Damase a cet intérêt de plus qu'elle révèle les sentiments de ces Orientaux à l'égard du Siège apostolique :

Parce que votre charité rend au Siège apostolique le respect qui (lui) est dû, vous vous obligez grandement vous-mêmes, fils très honorés.

Si éminemment dans la sainte Église où le saint apôtre assis a enseigné, il faut que, en quelque manière, nous tenions le gouvernail que nous avons reçu ; néanmoins, nous reconnaissons n'être pas à la hauteur de cet honneur, mais à cause de cela nous nous appliquons de toute façon pour pouvoir arriver à la gloire de la béatitude (du saint apôtre) (1).

Langage bien romain, qui tranche avec celui de Basile et de Méléce : en Occident, il n'y a pas que les évêques occidentaux, il y a le Siège apostolique : Damase félicite les clercs de Béryte de lui avoir rendu hommage (2). Grande est l'Église où l'apôtre a placé sa chaire et où il a enseigné : le Pape humblement reconnaît qu'il n'est pas à la hauteur

(1) THEODORET. V, 10, 1-2 (éd. PARMENIER, p. 295). Le texte grec paraît avoir souffert. Parmentier lit : Καὶ γὰρ εἰ τὰ μάλιστα ἐν τῇ ἀγίᾳ ἐκκλησίᾳ ἐν ἣ ὁ ἅγιος ἀπόστολος καθεδρόμενος ἐδίδαξε πῶς προσήκει ἡμῶς τοὺς οἰακὰς ἰθύνειν οὕς ἀναδεξάμεθα, ὅμως ὁμολογοῦμεν ἑαυτοὺς ἐλάττωνας εἶναι τῆς τιμῆς... On ne comprend pas que l'apôtre ait enseigné comment Damase doit tenir le gouvernail : πῶς doit se construire avec ἰθύνειν, non avec ἐδίδαξε : ainsi ont compris Valois et Coustant. On ne peut que rejeter la traduction de TURMEL, p. 377 : « Si, en effet, le premier rang appartient à l'Église dans laquelle l'apôtre a siégé et nous a appris ce que nous avons à faire pour remplir la mission que nous avons reçue... »

(2) *Ibid.* : ὅτι τῇ ἀποστολικῇ καθέδρῃ τὴν ὀφειλομένην αἰδῶ ἢ ἀγάπῃ ὑμῶν ἀπονέμει...

de l'honneur qui lui est échu d'être le successeur de l'apôtre, et de la charge de tenir le gouvernail qui a été confié à ses mains.

L'empereur Valens mourut le 9 août 378, l'Occident et l'Orient furent alors six mois aux mains de Gratien, qui, le 19 janvier 379, confia l'Orient à Théodose. Ce ne fut cependant qu'en septembre-octobre 379 que les Orientaux purent s'assembler en un grand concile tenu à Antioche, présidé par Méléce enfin retour d'exil. Quelque cent cinquante évêques entouraient Méléce, qui souscrivirent le formulaire de foi du concile romain de 377. On n'a pas les actes de ce concile d'Antioche, on a seulement un fragment où figurent les premières signatures, en tête *Meletius episcopus Antiochenus*, puis Eusèbe de Samosate, Pélage de Laodicée, Zénon de Tyr, Euloge d'Édesse, Bematios de Malle, Diodore de Tarse, *similiter et alii CXLVI orientales episcopi subscripserunt, quorum subscriptio in authenticum hodie in archivis Romanae Ecclesiae tenetur* (1).

Ce concile d'Antioche dut écrire une lettre à Damase, elle ne s'est pas conservée, malheureusement, et nous ne pouvons savoir si elle rendait, elle aussi, hommage au Siège apostolique.

Saint Basile manquait au concile d'Antioche, car il était mort le 1^{er} janvier 379, quelques mois trop tôt pour voir la tyrannie arienne finie. Méléce revenu, cent cinquante évêques réunis autour de lui, anathématisant les erreurs anathématisées par Rome et proclamant leur attachement au *Nicaenum*. Cette union spontanée des Églises dans la saine foi et dans une affectueuse concorde était tout le programme de Basile et réalisait à ses yeux l'essence superjuridique du catholicisme.

Paris, décembre 1921.

PIERRE BATIFFOL.

(1) COUSTANT, p. 493.